

cran

Conseil Représentatif
des Associations Noires
De la Réunion
Cran.reunion@gmail.com

Vendredi 19 juin 2015

Ministère des Affaires Sociales
de la Santé et des droits des Femmes
14 Avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Madame La Ministre,

Le CRAN Réunion attire votre attention sur les enjeux fondamentaux de l'intersyndicale (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGTR, FO, UNSA) par rapport à la politique de management du Directeur de la CGSS de la Réunion. Le CRAN s'étonne qu'un Directeur puisse instaurer un processus de recrutement exogène qui favorise l'arrivée à La Réunion des cadres de l'hexagone.

Effectivement, on découvre par l'intermédiaire de l'intersyndicale, que le directoire de la CGSS utilise des méthodes de recrutements qui s'apparentent à un fonds de commerce privatisé. Au stade des investigations du CRAN dans ce dossier, nous éviterons un positionnement hâtif, toutefois nous déplorons cette attitude de mépris, de discrimination et de favoritisme.

Cette entrave morale ou administrative du Directeur est une manière d'ignorer l'existence des salariés et des organisations syndicales à la CGSS, d'insulter les compétences réunionnaises.

La Réunion doit faire face à un chômage destructif, qui précarise l'avenir d'une jeunesse réunionnaise surdiplômée. Notre île a un particularisme, un quart de sa population active est au chômage, 60% de sa jeunesse est privée du droit au travail.

C'est pour cette raison, que Le Président de La République François Hollande en visite à La Réunion en d'août 2014 avait confirmé son soutien au rapport Lebreton, Le Député Maire de Saint Joseph apporte des solutions pour favoriser le recrutement local.

Récemment, Le Premier Ministre Manuel Valls lors de son passage à La Réunion avait réitéré ce souhait.

Et, nous constatons qu'un administrateur d'un service public organise l'effacement économique du réunionnais.

Comment se fait-il que le ministère de tutelle de la CGSS, dont vous avez l'autorité, ne soit pas au courant de cette dérive ?

Le CRAN vous sollicite Mme La Ministre, afin de diligenter une procédure interne au sein de la direction des ressources humaines de la CGSS. Il s'agit de connaître l'exactitude de ce scandale et la légitimité administrative du processus de recrutement effectué par Le Directeur.

Dès à présent, le responsable du CRAN Réunion, demande au Président du CRAN Georges TIN d'apporter toute son attention sur cette affaire.

Il est inadmissible qu'un organisme à caractère public saccage les valeurs qui fondent l'éthique et les principes qui guident l'équité.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le responsable du CRAN Réunion
Erick Murin

Copie : Conseil d'administration de la CGSS
Le Préfet de La Réunion
L'intersyndicale CGSS
Le Président du CRAN